

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 9

Rubrik: Comptes de la Société d'éducation : exercice 1914-1915

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

Exercice 1914-1915

		DOIT	AVOIR
1914		—	—
Janvier	1 Solde en caisse	Fr. 56 15	
Mai	25 Subside du Conseil d'Etat	» 500 —	
	26 Allocation à la Rédaction du <i>Bulletin pédagogique</i>		150 30
	28 Produit de la vente des cartes de banquet	» 477 50	
	28 Note de M. Menoud, Hôtel du Cerf, Estavayer-le-Lac		592 10
	28 Allocation à la musique « Persé- vérance », Estavayer-le-Lac		60 —
	28 Frais d'organisation de la fête		27 90
	28 Alloc. au rapporteur, M. Wicht, instituteur		20 —
Décembre	31 Note de M. Bonfils, président : débours		13 —
	31 Allocat. au secrétaire-caissier		50 —
1915			
Août	14 Subside du Conseil d'Etat	» 500 —	
	14 Allocation à la Rédaction du <i>Bulletin pédagogique</i>		150 40
Décembre	31 Frais d'impression		56 25
	31 Frais de correspondance		19 70
	31 Indemnité de route aux mem- bres du Comité		45 15
	31 Note du secrétaire-caissier : dé- bours		21 75
	31 Solde en caisse, pour balance		327 10
		<u>Fr. 1,533 65</u>	<u>1,533 65</u>

1916

Janvier 1 Solde en caisse à nouveau . . . Fr. 327 10

(Ce montant sera affecté à la confection d'un nouveau drapeau, dont la bénédiction aura lieu, à Romont, le 18 mai prochain.)

Fribourg, le 1^{er} mars 1916.

Le secrétaire-caissier :

O. DUCRY.

Les soussignés, après avoir vérifié les comptes de la Société d'éducation pour les années 1914 et 1915 et avoir contrôlé la régularité des diverses rubriques et leur concordance avec les pièces à l'appui, déclarent

que ces comptes sont tenus avec une minutieuse exactitude. Ils proposent d'en donner décharge au secrétaire-caissier, M. Ducry, et de lui adresser des remerciements pour son travail.

Fribourg, le 15 avril 1916.

Les vérificateurs : A. WICHT, *instituteur*.

L. CRAUSAZ, *instituteur*.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Un correspondant du *Journal de Genève* écrit ce qui suit au sujet des tendances pédagogiques actuelles :

« Je tiens à constater une réaction générale contre la pédagogie utilitaire qui fut à la mode à la fin du siècle dernier. D'éminents techniciens sont les premiers à demander que dans les programmes de nos gymnases et écoles réales on fasse une part plus large à la culture générale en restreignant d'autant celle des connaissances dites positives. » On en est arrivé, en mathématiques, physique, chimie, etc., à enseigner dans les classes supérieures de nos collèges des matières qui sont l'objet de l'enseignement universitaire, si bien que, au début, les étudiants de premier semestre ne prennent aucun intérêt à leurs cours et s'habituent à ce qu'on appelle à Genève « les gattes ». Et il leur devient plus tard difficile de ressaisir le fil interrompu. C'est une des raisons auxquelles on attribue le fait que, sur deux étudiants qui entrent à l'École polytechnique, il n'y en a qu'un qui arrive à faire entrer sa barque dans le port du diplôme.

Par contre, chez nombre de jeunes gens auxquels on a officiellement décerné un diplôme de « maturité fédérale », on constate que, toute garantie qu'elle soit par la Confédération, cette maturité d'esprit est bien insuffisante. Et l'insuffisance de développement mental va presque toujours de pair avec une connaissance par trop imparfaite de la langue maternelle, et cela aussi bien dans la Suisse romande que dans la Suisse alémanique. Langue maternelle et pensée sont deux termes qui ne se séparent pas. Ce sera là un des points essentiels des réformes que l'on annonce.

D'autre part, ainsi que le désirait M. Falke, on constate dans la Suisse alémanique un intérêt croissant pour la Suisse romande et sa littérature. Une place de plus en plus large est faite à nos meilleurs auteurs romands dans les anthologies scolaires. En feuilletant les derniers programmes de l'École cantonale de Zurich, j'y ai trouvé avec plaisir les titres de plusieurs ouvrages de nos écrivains contemporains, tels que le *Livre de Blaise*, de Philippe Monnier, et l'*Homme dans le rang*, de Robert de Traz, livre justement apprécié dans la Suisse alémanique. D'autre part, on annonce que la Société des maîtres secondaires de Zurich va organiser une série de conférences sur la littérature romande.